

LA COMPÉTITION QUÉBÉCOISE D'INGÉNIERIE : « Transporte ton génie »

Du 28 au 31 janvier 2016, Polytechnique Montréal a été l'hôte de la Compétition québécoise d'ingénierie (CQI), une compétition qui regroupe 12 universités de la province et pas moins de 250 étudiants. Chapeautée par la Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie au Québec (CRÉIQ), la CQI vise à faire rayonner le savoir-faire et le savoir-être des futurs ingénieurs grâce à différentes épreuves techniques.



Cette année, la CQI s'est déroulée sous le thème « Transporte ton génie ». Que ce soit le transport en commun, l'automobile, le transport ferroviaire, maritime ou aéronautique, le transport fait partie de nos vies en tant que citoyens, mais aussi en tant que futurs ingénieurs. Toutes les branches du génie sont concernées par le transport et plusieurs ingénieurs seront plus tard appelés à travailler dans le domaine de la mobilité, ce qui en fait un thème particulièrement intéressant pour la CQI. Ce thème englobe un vaste éventail d'enjeux et de problématiques qui ont été abordés dans les huit épreuves auxquelles les participants ont pris part. La formation d'ingénieur nous prépare pour ces types de problèmes et la CQI permet aux étudiantes et étudiants de se démarquer.

Nous avons reçu de très bons commentaires de la part des participants, des bénévoles, des juges et des partenaires. Nous espérons avoir contribué à organiser un événement rempli de surprises et à proposer des défis de taille aux participants.

Nous souhaitons beaucoup de succès à l'organisation de l'édition 2017, qui se déroulera à l'Université du Québec à Rimouski, sous le thème « Le génie du Saint-Laurent ».

LE 3^e CONGRÈS ANNUEL DE LA CRÉIQ

Le 3^e congrès annuel s'est déroulé à l'École de technologie supérieure (ÉTS), à la fin de mars. L'évènement, qui a duré deux jours, a réuni les associations étudiantes de génie de partout au Québec et a donné lieu à des discussions sur plusieurs sujets.

Services de stages et de placement en génie des universités québécoises

Les stages en entreprises constituent un des aspects principaux du cursus en génie au Québec. L'étudiant effectuant un stage doit se plier aux règlements en vigueur au sein de son établissement d'enseignement pour ainsi profiter des services et du soutien qui lui sont offerts. Or, les pratiques concernant les stages, qu'il s'agisse des règlements sur les stages, de la composition du service de stages et de placement ou des défis à relever, varient énormément au Québec. Un des objectifs de la CRÉIQ étant la défense des intérêts des étudiants et étudiantes membres à propos des grands enjeux de la formation universitaire en génie au Québec, elle a décidé d'encourager l'adoption

des meilleures pratiques dans les différents établissements, et de soutenir les associations étudiantes dans leurs demandes se rapportant aux stages auprès de leurs administrations universitaires.

Nous avons donc mené une recherche pour exposer les principales bonnes pratiques des universités en matière de gestion des services et d'encadrement des stages. L'étude rédigée pour rendre compte de cette recherche recense de nombreux renseignements sur le soutien que les universités et facultés de génie offrent à leurs étudiantes et étudiants, sur les formations liées aux stages qu'ils doivent suivre, et aussi sur les règlements qui encadrent ces expériences sur le marché du travail et les frais qui y sont associés. Et elle aborde même le sujet de la transparence et celui des variations dans la façon dont les universités déclarent un stage au gouvernement pour obtenir un financement.

Projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics

Le ministre Coiteux a déposé un projet de loi pour que, de ses propres dires, « si une personne souhaite dénoncer des actes répréhensibles au sein d'un organisme public pouvant nuire à l'intérêt public, elle [ait] la possibilité de le faire de façon anonyme, et ce, tout en étant protégée ». Par exemple, dans le cas où un témoin d'actes de collusion décide de les dénoncer.

Durant le congrès, il y a eu des échanges sur les récents changements de direction du gouvernement afin de bonifier le projet de loi et sur les recommandations faites par lettre par la CRÉIQ aux députés et députées concernés. La CRÉIQ recommande entre autres que le champ d'application de la loi soit étendu aux municipalités et au secteur privé, et qu'un soutien financier soit accordé aux délateurs pour leurs démarches judiciaires. Elle rappelle aussi l'importance que les stagiaires soient aussi protégés.

Droits de scolarité des étudiants en génie venant de l'étranger

Le gouvernement a de nouveau proposé de hausser les droits de scolarité pour les étudiants venus de l'étranger. Étant donné qu'étudier en génie au Québec est déjà l'un des choix les plus coûteux pour les personnes venant d'autres pays, les instances de la CRÉIQ ont décidé que celle-ci s'opposera à toute augmentation des droits de scolarité pour ces personnes.

Restructurations au sein de la CRÉIQ

Quatre changements à venir d'ici le prochain mandat ont retenu plus particulièrement l'attention; le premier concerne une hausse de la cotisation que paient les associations de la CRÉIQ pour en être membres. Toutes ne sont pas du même avis, mais elles s'entendent sur une augmentation de plusieurs dizaines de points de pourcentage, ce qui fera le plus grand bien à la CRÉIQ.

La CRÉIQ s'opposera à toute augmentation des droits de scolarité des étudiants venus de l'étranger, étant donné qu'étudier en génie au Québec est déjà l'un des choix les plus coûteux pour ces personnes.

De plus, un nouveau poste est créé : il s'agit de la vice-présidence aux affaires publiques, qui aura le mandat d'entretenir les liens de la CRÉIQ avec d'autres organisations, d'intervenir auprès de décideurs, de rédiger des argumentaires et d'effectuer des veilles de l'actualité. La personne qui occupera ce poste se joindra à l'équipe le 1^{er} juin.

Enfin, le conseil d'administration de la CRÉIQ verra fort probablement sa taille réduite, par souci d'améliorer son fonctionnement. Et dans l'optique de mieux chapeauter les événements majeurs qu'elle organise, la Compétition québécoise d'ingénierie et les Jeux de génie, des commissions de suivi permanentes sont appelées à être créées.

Et bien plus!

Nous avons également eu l'occasion de faire le point sur les dernières éditions des Jeux de génie et de la CQI, sur le dernier congrès d'Ingénieurs Canada et sur le nouveau projet de loi visant à encadrer le lobbyisme fait par les OBNL.

La Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie au Québec (CRÉIQ) est le regroupement des 14 associations étudiantes en ingénierie du Québec ; plus de 20 000 étudiants et étudiantes en font partie. La CRÉIQ a comme mandat de protéger, de défendre et de promouvoir les intérêts, l'accomplissement et le développement des associations qui en sont membres. Elle organise également deux événements annuels d'envergure : la Compétition québécoise d'ingénierie et les Jeux de génie.